

Pour diffusion immédiate

Le prix Michel Carpentier de Kéroul décerné à Michel Rheault ,
directeur général de la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ)

Longueuil, le 22 novembre 2006 -Dans le cadre de sa soirée bénéfice annuelle, qui s'est tenue le 21 novembre dernier au Cabaret du Casino de Montréal, Kéroul a décerné le prix Michel Carpentier au directeur général de la CITQ, Michel Rheault. Remis pour la sixième année consécutive, le prix Michel Carpentier est destiné aux personnes qui se sont distinguées par leur contribution soutenue et exceptionnelle à la mission et aux objectifs de Kéroul, un organisme voué au développement et à la promotion du tourisme et de la culture accessibles aux personnes à capacité physique restreinte.

En recevant son prix, Michel Rheault a déclaré : « Je partage l'honneur qui m'est rendu aujourd'hui avec tous les exploitants du Québec qui favorisent l'accès à leur établissement, les membres du conseil de la CITQ qui ont accepté avec enthousiasme de collaborer avec Kéroul et toute l'équipe de la CITQ qui, depuis plusieurs années déjà, évalue l'accessibilité des établissements d'hébergement touristique partout au Québec ».

Les services et installations pour les personnes à capacité physique restreinte font partie intégrante des critères de classification appliqués par la CITQ. En plus de remplir la grille d'évaluation de Kéroul lors de la visite de classification, la CITQ publie également un index des établissements adaptés dans son répertoire annuel *Hébergement Québec*.

- 30 -

Source : Claude Cloutier
Chef, Service des communications
Corporation de l'industrie touristique
(450) 679-3737, poste 228 ccloutier@citq.qc.ca

La CITQ est un organisme sans but lucratif mandaté par la ministre du Tourisme pour effectuer la classification de sept catégories d'hébergement visées par la Loi sur les établissements d'hébergement touristique. La CITQ regroupe de nombreuses associations représentant les catégories d'hébergement qu'elle classifie. Sa mission est d'administrer la classification d'établissements touristiques afin de rehausser la qualité de ces derniers.